



Sur l'identité francophone en Belgique

Sommaire

Francophone, et peu fier de l'être ?

MICHEL FRANCARD,

VALÉRIE PROVOST 12

La situation linguistique de la Belgique ne laisse personne indifférent. Qu'en est-il, dans le dédale linguistico-institutionnel de notre pays, de la Communauté Wallonie-Bruxelles ?

Modèles littéraires, fictions identitaires

PIERRE PIRET 15

Depuis une bonne vingtaine d'années, l'idée d'une littérature belge distincte de sa grande sœur française a refait surface et s'est rapidement affirmée.

Une presse en manque d'identités

VINCENT ROCOUR 20

L'inexorable érosion des chiffres de vente de la presse quotidienne francophone atteste l'effacement des appartenances collectives traditionnelles.

Un enracinement porteur d'universalité

JACQUES POLET 23

Désormais reconnu internationalement, le cinéma francophone de Belgique est multiple. Coup de projecteur sur sa manifestation wallonne.

Une image floue

JEAN PIROTTE 26

Malgré trente années de Communauté française, il semble difficile de parler aujourd'hui d'identité belge francophone. On sent davantage croître une identité wallonne.



D.R.

La conscience de soi, des autres et du monde est tributaire du contexte historique : les mentalités, qui en sont la nébuleuse de référence, dépendent d'une multitude de paramètres, qui configurent les instances de la conscience individuelle, de la conscience collective et de la conscience universelle, dont nul homme vraiment libre ne peut se passer.

Le passage d'un Royaume de Belgique uni et patriotique, avant la Première Guerre mondiale, à une Belgique, aujourd'hui fédérale et siège de la Commission de l'Union Européenne, fondée sur une conscience collective transformée, est un fait historique. Nouvelle réalité, principalement focalisée sur et par la conscience linguistique, elle repense et examine les fondements de ses nouvelles cohérences, des nouvelles cohésions qui peuvent la structurer.

L'identité francophone en est une, si importante qu'au-delà comme en-deçà des questions de sol elle a justifié un pouvoir, un gouvernement, un parlement et qu'elle en appelle à la conscience individuelle de chaque francophone et à la conscience universelle des droits de l'Homme.

Le propos de ce dossier n'est certes pas de tout examiner et de tout dire à ce sujet. On n'y abordera que quelques aspects, historiques et culturels, puisque c'est de ce ressort que relève la problématique de cette identité. D'abord, il sera question de l'insécurité linguistique et du déficit identitaire dans la Communauté Wallonie-Bruxelles – une non-synonymie de la Communauté française de Belgique déjà en elle-même éloquente. Sera ensuite abordé l'important univers des modèles littéraires et des fictions identitaires qui construisent les références de la conscience collective.

Pratiques constantes et structurantes des connivences et des représentations culturelles, la presse et le cinéma expriment et approfondissent la communication et l'introspection des communes mesures de l'opinion et de la sensibilité. Deux regards seront ainsi portés sur « Une presse en quête d'identités » et sur le cinéma belge francophone et sa manifestation wallonne. Un parcours historique balisera pour conclure ce bref itinéraire autour de la question identitaire en Belgique francophone. Une sélection bibliographique viendra, à la fin, permettre à qui désirerait en savoir plus d'approfondir et de diversifier son information.

JEAN-CLAUDE POLET, COORDINATEUR DE CES PAGES « THÈME »

Francophone, et peu fier de l'être ?

MICHEL FRANCARD,
VALÉRIE PROVOST

Fascinante, surréaliste, médiocre, dérisoire? La situation linguistique de la Belgique ne laisse personne indifférent. Qu'en est-il, dans le dédale linguistico-institutionnel de notre pays, de la Communauté Wallonie-Bruxelles? L'usage du français y est un fondement institutionnel, mais est-il aussi un enjeu identitaire ?

guistique, à les exacerber : comme l'écrivait Jacques Pohl, la France et la Belgique sont deux pays qu'une même langue sépare.

En outre, il est permis de s'interroger sur cette solidarité culturelle et linguistique au nom de laquelle la Communauté Wallonie-Bruxelles a été créée. L'histoire de la diffusion du français en Wallonie, terre roma-

ne, est radicalement différente de celle du français à Bruxelles, territoire flamand dont la francisation s'est accélérée à partir du 19^e siècle. Le français populaire bruxellois, comparé à la variété de même niveau en Wallonie, présente un taux de différenciation bien supérieur à celui que l'on pourrait observer entre le français de Wallonie et celui d'autres régions françaises de la zone d'oïl. Et la culture linguistique d'une ville métissée comme Bruxelles présente peu de choses en commun avec celle des (petites) villes wallonnes, plus homogènes.

Toutefois, dans l'usage des classes scolarisées, on observe une variété de français « pan-belge », qui sert de commun dénominateur aux francophones du pays. Quelques différences significatives subsistent dans les domaines de la prononciation et du lexique, mais aucune n'entraîne de problème de compréhension. Wallons et Bruxellois partagent donc une série de particularités, dont une part importante se retrouve toutefois dans d'autres régions francophones « périphériques » : le français en Belgique — et non *de* Belgique — n'est pas arrêté par une frontière politique.

Insécurité linguistique

Un des traits les plus saillants du fait francophone en Belgique est sans conteste *l'insécurité linguistique*. Non pas vis-à-vis de la Flandre, qui est pourtant démographiquement, économiquement et politiquement dominante, mais par rapport à l'Hexagone. L'institution scolaire qui a érigé le « français de France » (ou « de Paris ») au rang de référence absolue, les campagnes largement médiatisées qui ont dénigré les particularismes régionaux (Quinzaines du beau langage, Chasses



Louvain

Professeur au Département d'études romanes de l'UCL, Michel Francard dirige le Centre de recherche sur les variétés linguistiques du français en Belgique (VALIBEL). Il consacre l'essentiel de ses recherches aux variétés de français dans la francophonie et aux langues minoritaires.

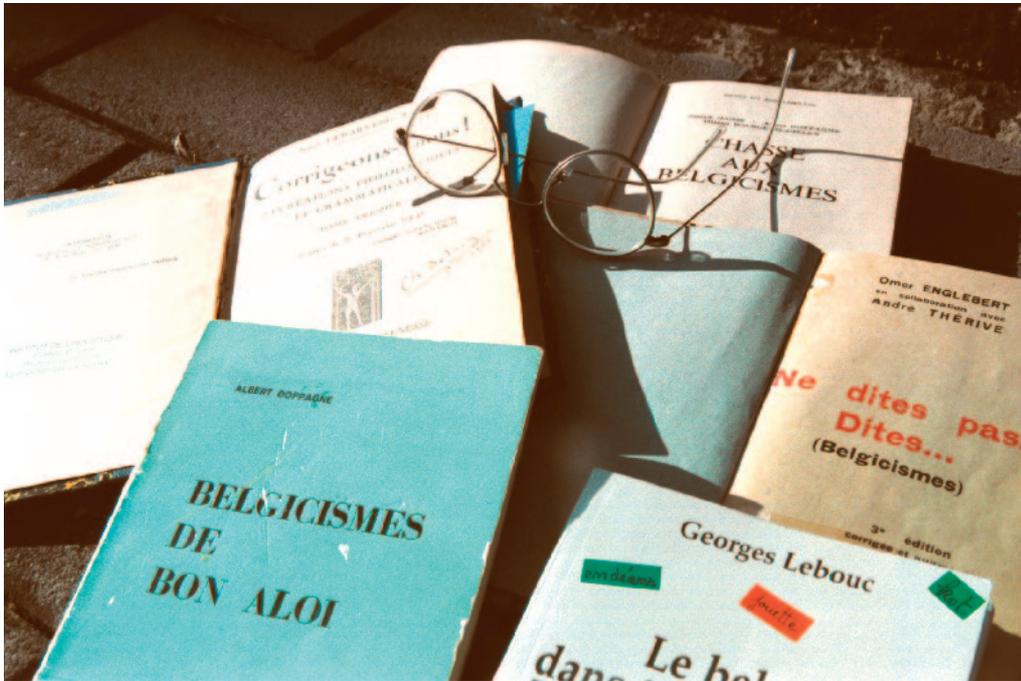
Valérie Provost est docteure en psychologie sociale. Ses recherches et, en particulier sa thèse de doctorat, *Les maux de la langue. Identités, attitudes et comportements linguistiques en Belgique francophone* (2002), jettent un pont entre les recherches en sociolinguistique sur le concept d'insécurité linguistique et les études psychosociales sur les stéréotypes et les menaces identitaires.

Marche septentrionale de la francophonie, la Communauté Wallonie-Bruxelles constitue, grâce à sa situation géographique et à son histoire, un intéressant trait d'union entre Romania et Germania. Plusieurs langues et cultures s'y rencontrent, même si la pratique commune du français est le fondement institutionnel de cette entité créée en 1970, à l'instar des deux autres Communautés, flamande et germanophone.

Le français en Belgique bénéficie d'une riche tradition d'études, naguère majoritairement normatives. Des travaux plus récents, à visée descriptive, portent à la fois sur les pratiques langagières et sur les représentations linguistiques des francophones wallons et bruxellois. Ils mettent en exergue d'évidentes proximi-

tés entre les usages linguistiques de la Communauté Wallonie-Bruxelles et ceux d'autres aires francophones, comme la Suisse, certaines régions de France et le Québec. De plus, ils confirment le caractère « périphérique » de cette Communauté par rapport au centre, identifié à Paris.

Les mêmes études éclairent d'un jour nouveau les rapports entre les variétés de français pratiquées de part et d'autre de Quiévrain. Si les différences dans les pratiques linguistiques sont objectivement réduites, les francophones de Belgique ont tendance, dans leur imaginaire lin-



Daniel Rochat

Un des traits les plus saillants du fait francophone en Belgique est sans conteste l'insécurité linguistique. Nombreux sont les ouvrages qui ont alimenté, chez les Wallons et les Bruxellois, le sentiment que leur français était inférieur à celui pratiqué chez le « grand frère ».

aux belgicismes, etc.) ont alimenté, chez les Wallons et les Bruxellois, le sentiment que leur français était inférieur à celui pratiqué chez le « grand voisin ». Cette sujétion à la France et l'auto-dépréciation des usages endogènes sont des indices du déficit de légitimité linguistique qui caractérise les francophones de Belgique.

Cette insécurité n'est ni récente, ni spécifique à notre pays. Les témoignages ne manquent pas, dès le Moyen Âge, sous la plume d'auteurs artésiens, lyonnais ou orléanais qui regrettent de ne pas maîtriser le français de Paris et de la cour royale. Aujourd'hui encore, de nombreux francophones en Suisse, en Amérique du nord, en Afrique partagent avec les Wallons et les Bruxellois ce mal-être langagier aux multiples facettes : questionnement récurrent sur ce qu'il convient de dire ou d'écrire, souci exacerbé d'éviter la faute — qui va jusqu'à l'hypercorrectisme —, allégeance inconditionnelle à des institutions comme l'Académie française — dont les recommandations, en matière de langue, sont pourtant loin de faire l'unanimité chez les linguistes et les grammairiens — et même, dans des régions comme le Nouveau-Brunswick (Canada), abandon du français jugé trop complexe par rapport à l'anglais¹.

En Belgique, l'insécurité linguistique est aujourd'hui moins lourde à porter qu'il y a quelques décennies, lorsque l'éradication des langues régionales (wallon, picard, gaumais, platt, luxembourgeois, etc.) en était à ses débuts : dans certains milieux peu favorisés, l'interdiction de parler patois était cumulée avec une telle dépréciation du français, laborieusement pra-

tiqué comme langue seconde, que certains se sont tus... dans toutes les langues.

Déficit identitaire

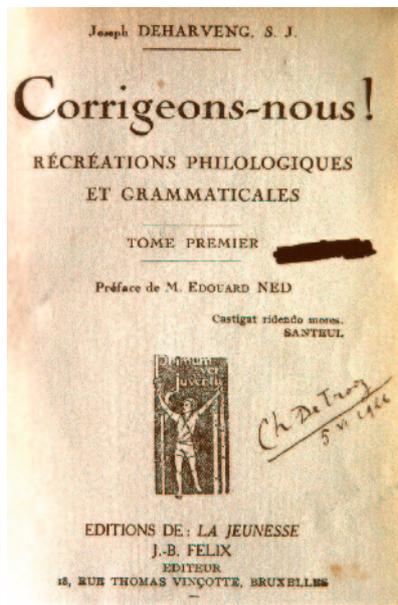
Une collectivité réduite au silence ne sort pas indemne d'une telle épreuve. Lorsque l'on sait le poids de la composante linguistique dans la construction d'une identité, il n'est pas étonnant de constater que, dans un pays de « coupeurs de langue » (selon l'expression de Claire Lejeune), la langue française ne constitue pas une composante essentielle de l'identité collective de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Le contraste est vif avec l'autre côté de la frontière linguistique, où vit une collectivité qui se définit comme la « nation flamande », avec une identité collective où s'associent étroitement langue et territoire. Tout comme il l'est avec la France, qui a poussé jusqu'à ses limites l'assimilation langue-État-nation.

Des recherches transdisciplinaires en cours² approfondissent la question du lien entre l'insécurité linguistique et le déficit identitaire des Belges francophones. Ceux-ci, d'après les conclusions d'études expérimentales, adhèrent à une représentation négative de leur collectivité, à laquelle ils associent des performances linguistiques et intellectuelles inférieures à celles qu'ils reconnaissent aux Français. Par contre, ils s'octroient des attributs de convivialité et de solidarité qu'ils refusent aux Français.

Face à cette situation, les Wallons et les Bruxellois peuvent adopter, selon la théorie de l'iden-

1. Voir M. Francard, G. Geron et R. Wilmet (dir.), 1993-1994, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Tome I (1993) : *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19 (3-4). - Tome II (1994) : *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 20 (1-2).

2. Ces recherches sont menées dans le cadre du projet « Langues et identités collectives », financé par la Communauté française de Belgique.



Daniël Rochat

3. Les lettres belges ont connu une phase centripète durant la période 1830-1917. Le roman *La Légende d'Ulenspiegel*, de Charles De Coster (1867), considéré par beaucoup comme le livre fondateur des lettres belges de langue française, s'y rattache.

4. Le sociologue Pierre Bourdieu parlerait plutôt de la « revendication publique du stigmate, ainsi constitué en emblème ».

tité sociale, plusieurs stratégies comportementales de revalorisation identitaire. L'une d'elles s'appuie sur la mobilité individuelle. Elle se traduit par la mise en sourdine des caractéristiques du groupe d'appartenance — la Belgique francophone en l'occurrence — pour adopter celles du groupe plus prestigieux, la France. Cette « mobilité » se traduit notamment, dans les pratiques langagières, par un mimétisme de l'usage « français de France ». En littérature, elle prend la forme d'une identification à la littérature dominante (de France) et d'une négation de toute spécificité du « fait littéraire » belge francophone.

Une autre stratégie possible, la créativité sociale, consiste à construire une différenciation positive pour le groupe d'appartenance, en mettant l'accent sur des caractéristiques valorisantes. Elle est notamment illustrée à date récente³ par le concept de « belgitude », lancé par Pierre Mertens

et Claude Javeau en 1976. La belgitude est considérée, à l'instar de la négritude ou de la féminitude, comme un attribut positif⁴ de la collectivité concernée. Au plan comportemental, cette stratégie se traduit notamment par un emploi « affiché » de particularismes linguistiques. Dans le champ littéraire, elle revendique comme « chance » son identité en creux.

Vers une réconciliation ?

Les représentations négatives que les membres d'un groupe s'attribuent ne sont pas sans conséquence sur leur comportement effectif. Les recherches en cours (Provost 2002) indiquent que des Belges francophones, placés dans des conditions expérimentales qui soulignent les auto-représentations négatives, confirment le stéréotype dont ils sont la cible, c'est-à-dire qu'ils présentent de moins bonnes performances linguistiques que d'autres sujets, placés dans des conditions non menaçantes.

Les conséquences de ces stéréotypes négatifs ne sont donc pas anodines. Dans une communauté comme la Belgique francophone, elles se manifestent par une série de déficits, tant au plan individuel qu'au niveau collectif : performances linguistiques « dégradées », loyauté peu marquée pour la variété endogène de français — qui est pourtant la « langue maternelle » —, déni des langues régionales et, plus généralement, non-investissement dans les aspects langagiers de la construction identitaire.

Un travail de (re)valorisation identitaire est donc indispensable si l'on veut réduire les effets délétères des stéréotypes négatifs sur les représentations et les comportements linguistiques. Il implique, dans le cas de la Communauté Wallonie-Bruxelles comme dans d'autres aires francophones périphériques, que les locuteurs s'approprient réellement la langue identifiée comme vecteur identitaire du groupe d'appartenance, au lieu de tendre, désespérément, vers une variété mythique « d'ailleurs » (qu'il s'agisse de Paris ou de la France en général). Il présuppose que ces locuteurs puissent identifier des formes et des normes linguistiques évaluées positivement, non seulement au sein du marché linguistique restreint que représente la Communauté Wallonie-Bruxelles, mais également au sein d'un espace francophone devenu pluricentrique. L'avenir du français est à ce prix. Celui des francophones aussi... ■

Un complexe qui a la vie dure

L'insécurité linguistique est crûment affichée dans de nombreux textes d'écrivains, de personnalités du monde culturel et même de décideurs. En voici une illustration, empruntée à l'essayiste d'origine liégeoise, Paul Dresse qui, dans son livre *Le complexe belge* (Bruxelles, Charles Dessart, 1945, p. 21), écrit ces lignes significatives : « Donc, le Belge parle mal. Il en résulte un trait psychologique qu'a bien noté Louis Delattre, quand l'auteur des *Grains d'anis* a défini ses compatriotes "un peuple de muets". C'est ce qu'un de mes amis formulait autrement : "Les Belges ? Ils ne sont pas bilingues, ils sont a-lingues !" » À ceux qui estiment que cette vision des choses est caricaturale et totalement dépassée, on conseillera la lecture de l'édifiante Carte blanche rédigée par François Perin dans le journal *Le Soir* du 19 avril 2002 : ni l'argument — le déni de légitimité linguistique —, ni le ton n'ont changé : « La coupure d'État [entre la France et la Belgique] n'a pas été neutre ; elle a été nuisible. Le quadrillage scolaire homogène de la République nous a manqué. Nous pensons plus lourdement, nous pensons moins vite, les accents locaux restent plus incrustés. »

Modèles littéraires, fictions identitaires

PIERRE PIRET

Depuis la naissance de la Belgique, nombre d'écrivains ont éprouvé cette division identitaire et ont tenté d'y répondre de diverses manières, dont les plus extrêmes sont l'affirmation pure et simple d'une identité belge notamment littéraire

(affirmation qui a atteint son point culminant dans les dernières décennies du 19^e siècle) et la dénégation radicale, qui fut parfois synonyme d'exil (une situation fréquente dans l'entre-deux-guerres et au lendemain de la Seconde Guerre mondiale). La situation actuelle est la résultante d'une mutation qui s'est produite au cours des années 1970 et qui s'est cristallisée dans quelques ouvrages marquants : un dossier des *Nouvelles littéraires* consacré à *Une autre Belgique* (1976), le numéro de la Revue de l'Université de Bruxelles intitulé *La Belgique malgré tout* (1980), le *Manifeste pour la culture wallonne* (1982) et un essai de Marc Quaghebeur, *Balises pour l'histoire de nos lettres* (1982). Ces ouvrages et quelques autres avaient en commun, au-delà de revendications parfois conflictuelles, de mettre le doigt sur une forme caractérisée de déficit identitaire, ce qui a eu pour effet de mobiliser nombre d'acteurs culturels et d'engendrer une réaction.

Et la situation a bel et bien changé. D'une part, à lire nos auteurs, il semble que le malaise identitaire se soit fortement apaisé : il est en tout cas fini le temps où il fallait, aux dires de certains, renier ses origines et monter à Paris pour devenir écrivain ; on peut désormais situer ses romans à Ostende, vivre à Bruxelles et publier à Paris (le TGV et le web aidant, il est vrai). D'autre part, cette littérature est désormais reconnue comme telle : elle est enseignée et fait l'objet de nombreuses recherches tant en Belgique qu'à l'étranger.

Entre le repli sur soi et la dénégation, une troisième voie s'est donc ouverte, qui permet à nos auteurs de jouer en quelque sorte sur les deux tableaux (pour utiliser une expression qui n'est pas péjorative en l'occurrence) : until publiera par exemple à Paris un roman qui se passe en Belgique, obtiendra un prix en France et un autre en Belgique, bénéficiera à la fois de la couverture médiatique réservée aux éditeurs renommés et du

Depuis une bonne vingtaine d'années, en même temps que s'imposait en Belgique le modèle fédéral, l'idée d'une littérature belge distincte de sa grande sœur française a refait surface et s'est rapidement affirmée. Peut-on considérer pour autant que cette littérature forme un ensemble en tant qu'elle témoigne d'une identité spécifique?

soutien de la promotion des lettres belges, se verra enfin réédité dans une collection de poche réservée aux écrivains belges.

Ce petit exemple, quelque peu idéalisé, montre qu'il y a lieu de distinguer deux questions lorsqu'on parle de littérature belge : celle, sociologique, de son fonctionnement institutionnel¹ et celle, plutôt anthropologique, de son caractère identitaire. Seule cette deuxième question, qui est d'ailleurs partiellement corrélée à la première, sera traitée dans le cadre de cet article. Il s'agira moins de dégager une quelconque identité de la production littéraire belge (ce qui nous conduirait nécessairement à passer en revue une série de constructions fantasmatiques) que d'essayer de mesurer et de comprendre les effets du questionnement identitaire sur celle-ci : pourquoi cette production fait-elle une telle place à ce questionnement ? En quoi est-elle par là même particulièrement révélatrice du traitement général de la question identitaire en Belgique ? Comment les apories auxquelles semblait confiner ce questionnement ont-elles été résolues ?

Littérature et nation

Lorsque la Belgique accède à l'indépendance en 1830, le modèle — dit romantique — des littératures nationales est déjà solidement implanté dans les consciences. Ce modèle, qui continue, au moins partiellement, de déterminer notre appréhension de la littérature, organise l'espace littéraire en fonction d'une triade fondamentale : une langue, une littérature, une nation. Lorsqu'on parle, par exemple, de la littérature française, on admet implicitement qu'elle forme un ensemble plus ou moins homogène, que les textes qui la composent entretiennent un air de famille, qui tient à leur inscription française. Cette homogénéité est pensée dans une perspective patri-



D.R.

Chercheur qualifié du FNRS, Pierre Piret mène des recherches sur le théâtre de langue française (qu'il enseigne au Centre d'études théâtrales de l'UCL) et sur la littérature belge francophone au sein du Centre de recherche Joseph Hanse.

1. Car la littérature n'est pas seulement une activité solitaire et gratuite ; c'est aussi une pratique sociale, dépendante de conditions de production, de réception et de légitimation variables. De ce point de vue, la littérature belge francophone reste, pour une part non négligeable, dépendante du centre parisien.



« Épisode des Journées de septembre 1830 sur la place de l'Hôtel de Ville de Bruxelles », Gustave Wappers (1835).

Dès l'indépendance, le pouvoir politique a soutenu la littérature afin de consolider la jeune nation, comptant sur les effets d'identification nationale que le modèle romantique lui conférait.

moniale, soit en termes de race (la langue, la littérature, la nation procédant en quelque sorte d'un patrimoine génétique commun), soit en termes d'héritage culturel. Dans un cas comme dans l'autre, on considère que tout petit Français est véritablement façonné par sa culture d'appartenance, même s'il ne s'en rend pas compte, même si, à la limite, il n'a jamais eu de rapport direct avec les œuvres qui la constituent : c'est un état d'esprit qui se transmet.

La littérature se distingue dans ce cadre par sa fonction fédérative, ce qui justifie son enseignement : enseigner une littérature, enseigner ceux qu'on appelle les classiques en particulier, c'est doter chaque élève d'un ensemble de références communes et partagées au sein d'une société identifiée ; mieux, c'est l'introduire à un mode de pensée défini (ainsi parle-t-on de la clarté française, de la rigueur conceptuelle allemande, etc.). De sorte que, première caractéristique importante pour notre propos, le système se transmet, se reproduit et se conforte sans cesse : les textes sont reconnus comme littéraires en tant qu'ils sont considérés comme l'expression d'un peuple tout entier, qui lui-même se construit comme nation par identification à un patrimoine notamment littéraire. Une deuxième caractéristique importante de ce modèle est le rôle majeur qu'il confère à la langue, facteur identitaire de premier plan², d'où la fonction particulière dévolue à la littérature, qui semble *naturellement* nationale — à la différence des autres arts, qui franchissent plus facilement les frontières et sont (pour cette raison ?) moins enseignés.

Dès l'indépendance, le pouvoir politique a soutenu la littérature afin de consolider la jeune nation, comptant sur les effets d'identification nationale que le modèle romantique lui conférait. Mais comment inventer une littérature nationale dans une langue attachée, jusque dans son nom, à une autre nation ? Appréhender la ques-

tion de l'identité littéraire belge sur la base de ce modèle des littératures nationales allait ainsi engendrer diverses difficultés. Tâchons d'en mesurer quelques conséquences.

Première conséquence : la valeur identitaire conférée à la langue conduit à envisager la question de l'identité littéraire belge dans une perspective fondamentalement différentielle.

C'est la frontière avec la littérature française qu'il s'agit d'établir. Cette dernière, comme les autres grandes littératures européennes, nous paraît constituer presque naturellement un ensemble homogène et clos : parfaitement identifiée dans l'évidence d'une tradition soutenue par le génie d'une langue, la littérature française incarne idéalement la fiction (puisqu'il s'agit du résultat d'un processus historique) d'une identité pleine et essentielle, qui ne se définit que par elle-même, par ses propres qualités. La littérature belge se caractérise quant à elle par son penchant à se constituer en se dé-limitant, c'est-à-dire en invoquant des traits spécifiques qui ne font sens qu'en rapport à cette identité littéraire française : il s'agit d'inventer une littérature propre écrite dans une langue déjà « occupée » par une nation littéraire.

L'âme belge

Les deux grands moments d'affirmation identitaire témoignent, chacun à sa façon, de ce mode de définition secondaire. Au cours du 19^e siècle, dans le cadre de l'État belge unitaire, s'élabore progressivement le fameux mythe de « l'âme belge » : participant du génie français par la langue, les écrivains belges s'en distingueraient par leur appartenance à une tradition culturelle germanique. De ce métissage procéderait une littérature spécifique, caractérisée par exemple par la prédominance du visuel (héritée de la grande tradition picturale flamande), par une sensualité débridée, par un climat nébuleux, par une propension à l'excès, etc. (en opposition avec la clarté, le goût de l'abstraction et la maîtrise classique censés caractériser la littérature française). Lorsque, un siècle plus tard, la littérature belge francophone s'affirmera à nouveau, dans le cadre d'un État fédéral, cette logique de la limite apparaîtra plus clairement encore. Ne pouvant plus s'en remettre à la tradition flamande, on invo-

2. Notons que cette vision des choses est historiquement située : le regretté Jean Stengers a bien montré par exemple que, sous l'Ancien Régime, la langue ne fut jamais « un élément politique majeur de l'unité nationale » (*Histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918. Tome 1 : Les racines de la Belgique jusqu'à la Révolution de 1830*. Bruxelles, Racine, 2000, p. 37).

quera une identité négative, « l'identité en creux » — témoin de l'aporie à laquelle devait confiner la perspective identitaire choisie: quelle signification donner désormais à cette frontière ?

Le système identitaire, tel qu'il est conçu dans le modèle romantique, tend, on l'a vu, à se reproduire voire à se renforcer de et par lui-même, d'où l'émergence rapide de stéréotypes en la matière. Ainsi le mythe de l'âme belge s'est-il rapidement imposé au point de devenir aliénant, comme en témoignent par exemple les réactions du dramaturge Fernand Crommelynck: agacé par les nombreux critiques qui s'abreuvaient à la légende de l'écrivain flamand, celui-ci a fait valoir à plusieurs reprises ses origines françaises, non par quelque mépris que ce soit (comme on l'a cru à l'époque en Belgique), mais parce que cette étiquette imposait une image selon lui déformée de son œuvre. De manière générale, la propension à la dénégation qui a longtemps sévi en Belgique peut s'expliquer, en partie au moins, par la distorsion de plus en plus criante qui s'est établie entre le mythe de l'âme belge et la réalité.

Une autre fiction identitaire est particulièrement révélatrice à ce point de vue: pour échapper à l'épinglage régionaliste que leur faisait subir l'institution littéraire française et pour répondre aux arguments des tenants d'une littérature belge spécifique, des écrivains et des critiques ont justifié leur intégration parfaite dans la littérature française en forgeant la notion d'ethnie française — dont le concept de « francité » est l'héritier. Une telle réponse témoigne de façon éloquente de la persistance du modèle romantique, sur la base duquel tenants et détracteurs de l'identité littéraire belge n'ont cessé de s'affronter.

Au-delà des identifications

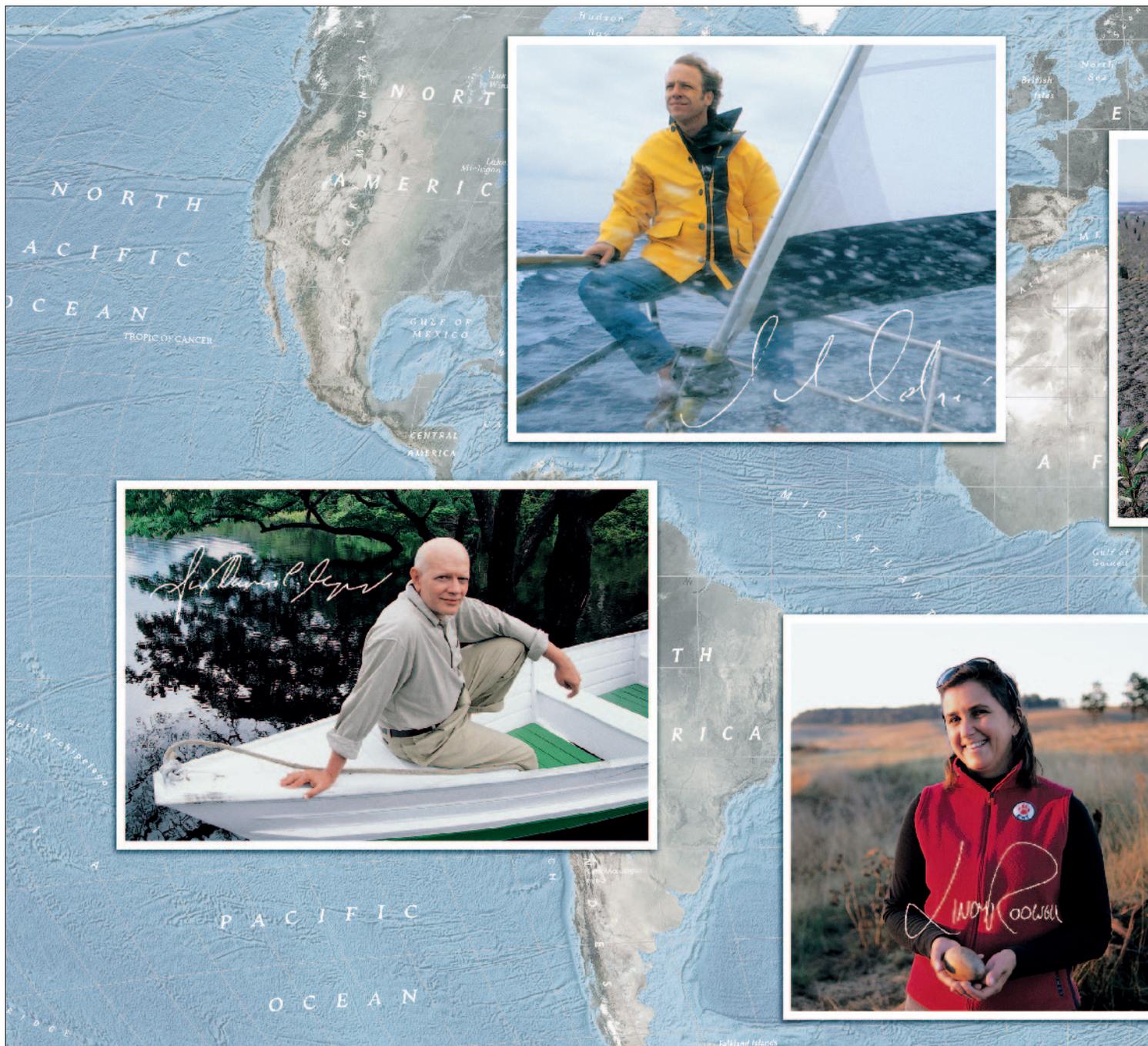
Depuis une bonne vingtaine d'années pourtant, la portée de ces conflits semble s'être considérablement atténuée, comme si le problème, apparemment insoluble, n'en était plus vraiment un. L'analyse des causes et des enjeux implicites de ce problème devrait nous permettre à présent de comprendre ce qui a changé. Le premier facteur déterminant a probablement été la fédéralisation de la Belgique, qui a permis aux francophones de prendre en main leur destin culturel, de se faire reconnaître au sein d'un espace propre et de réduire officiellement la distorsion géné-

rée par le mythe unitaire. Cette mutation ne réglait cependant pas tout; bien au contraire, elle rendait la signification de la frontière belgo-française d'autant plus ténue. Un deuxième facteur doit donc être pris en compte, qui a trait au statut de la littérature: le modèle romantique s'est vu concurrencé par un autre modèle, qui s'est développé à la faveur d'une mise en question globale des États-nations, dans le cadre européen particulièrement, qui résulte aussi des avancées majeures des sciences humaines et de la psychanalyse dans les années soixante et septante. Cette évolution peut être résumée autour de deux propositions principales.

Premièrement, on est passé d'une théorie (explicite ou, le plus souvent, implicite) de l'identité à une théorie des identifications: le sujet humain n'est pas déterminé par une identité essentielle et monolithique; il est amené, tout au long de son existence, à se situer face à une série complexe de repères, à s'identifier comme sujet en prélevant des traits identificatoires d'ordres divers. C'est pourquoi le critère national, même s'il demeure vivace, n'est plus contraignant comme il l'était quand dominait le modèle romantique.

Deuxièmement, l'attention et l'intérêt se sont déplacés vers ce qu'on pourrait appeler la fonction radiographique de la littérature. L'homme, en tant qu'être parlant, hérite simultanément d'une langue (facteur identitaire majeur, on l'a vu) et du langage, entendu comme une structure symbolique fondamentale qui lui permet de mettre à distance les discours qui le déterminent. D'où deux grandes fonctions de la littérature: en tant qu'art de la langue, elle renforce la cohésion sociale et se présente comme l'expression d'un peuple tout entier (c'est la fonction que privilégie le modèle romantique); en tant qu'art du langage, elle radiographie les discours dominants de la civilisation et en révèle, ce faisant, les fondements inavoués ou non sus; c'est ainsi qu'elle travaille aussi à *mettre en crise* les formes et les significations héritées — notamment les identités — pour les rejouer avant qu'elles ne se figent.

Pour toutes ces raisons, la question de la nationalité littéraire a perdu de son importance et ne constitue plus — ou plus autant, car le modèle romantique reste malgré tout vivace — un critère de définition et de classification littéraires. On pourrait dire que, désormais, un Belge peut être un grand écrivain, alors qu'auparavant, il ne pouvait devenir qu'un grand écrivain français! ■



CINQ LAURÉATS. QUATRE CONTINENTS. UN OBJECTIF : L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE.

Ils viennent d'horizons très divers. Leurs projets sont différents. Pourtant les lauréats des Prix Rolex 2002 ont de nombreux points communs. Tous ont décidé de s'investir pour améliorer le sort de l'humanité et de la planète. Avec un même enthousiasme, ils engagent leurs connaissances et leurs compétences au service de cette cause. Et tous ont la même certitude qu'un homme ou une femme peut transformer les conditions de vie de beaucoup de ses semblables.

José Márcio AYRES : Ecologiste brésilien, Márcio Ayres se consacre à la sauvegarde de la faune et de la flore sauvages de son pays et a créé la plus grande réserve de forêt tropicale humide de la planète.

Lindy RODWELL : Zoologue sud-africaine, Lindy Rodwell œuvre pour la protection des grues et de leurs habitats marécageux dans les pays d'Afrique centrale et australe.



Gordon SATO : Biologiste américain, Gordon Sato exploite le rayonnement solaire et l'eau de mer pour développer une agriculture qui améliore la vie des habitants des côtes arides d'Erythrée.

Dave IRVINE-HALLIDAY : Ingénieur électricien canadien, Dave Irvine-Halliday adapte une technologie de pointe pour les pays en développement et fournit de la lumière à moindre coût à des milliers de foyers isolés.

Michel ANDRÉ : Biologiste français, Michel André a conçu un système qui permet aux navires d'éviter les collisions avec les cétacés, tout en préservant les intérêts de la navigation et du tourisme.



Perpetual Spirit

Info Belgique : 04-365 75 77 - Email : m.vds@skynet.be

Une presse en manque d'identités

VINCENT ROCOUR

L'inexorable érosion des chiffres de vente de la presse quotidienne francophone ne valide pas seulement la puissance de la télévision et l'avènement du média Internet. Elle atteste aussi, dans une moindre mesure, certes, mais de façon significative malgré tout, l'effacement des appartenances collectives traditionnelles.



D.R.

Vincent Rocour est journaliste au quotidien *La Libre Belgique*.

La presse écrite ne se porte pas bien en Communauté française. Chaque année, elle perd des lecteurs et s'en désespère. La faute à qui? À la télévision? Incontestablement. À Internet? Pour une part. Il fait, à vrai dire, peu de doute que la multiplication des sources d'information a rendu les médias écrits beaucoup plus fragiles. Il faut cependant aussi convenir que l'explication ne suffit pas à elle seule. L'érosion de la presse quotidienne n'est pas uniforme. Elle varie parfois assez nettement d'un pays, voire d'une région, à l'autre.

Le cas belge est à cet égard très éclairant. On retrouve en effet d'un côté une presse flamande qui est parvenue à garder son lectorat de façon

très honorable, certains titres augmentant même leur diffusion, et de l'autre une presse francophone qui, mis à part le succès de la *Dernière Heure*, pique du nez depuis de longues années.

Comment ne pas mettre ces évolutions en parallèle avec la teneur des discours véhiculés jusqu'à présent - mais les choses semblent changer depuis peu - par les élites politiques et économiques de chacune des deux régions? La Flandre s'émancipe et construit jour après jour sa propre identité. La Wallonie cultive plus volontiers l'image d'une Belgique unitaire, une image qui se brouille pourtant graduellement depuis trente ans au moins. Aux habitants de la Flandre, les quotidiens flamands répercutent un projet politique qui présente des cohérences fortes et qui renvoie aux lecteurs électeurs une image assez flatteuse d'eux-mêmes. Les lecteurs francophones, eux, doivent se contenter de commentaires souvent désabusés sur la santé de l'économie wallonne et subir la perte inexorable d'un sentiment national que

Des raisons d'espérer...

La presse écrite va mal. Chaque année, à l'exception notable de *La Dernière Heure*, elle aligne les contre-performances. Dans les rédactions, le moindre franc est désormais compté. Et pour un journaliste, le temps de faire une enquête approfondie se raréfie.

Les patrons de presse ont déjà tout tenté pour redresser la barre. Ils ont donné de nouvelles formes à leurs journaux, changé le format des pages, amélioré le confort de lecture. Sans grand succès pour l'instant - mais les réformes sont encore loin d'être arrivées à leur terme. L'an dernier, les titres de la presse francophone ont perdu globalement 30 000 lecteurs, ceux de la presse flamande, 15 000, laissant les quotidiens toujours plus dépendants de leurs rentrées publicitaires.

Curieusement, ce phénomène d'érosion est peu commenté par ceux dont c'est pourtant le métier. Pourquoi? Parce qu'il n'est jamais facile d'imprimer en première page la preuve de son propre déclin? Sûrement. Mais il y a une autre explication. « Si nous n'ouvrons pas plus largement le débat dans nos colonnes, disait récemment le rédacteur en chef d'un quotidien national, c'est aussi parce que nous serions contraints de mettre en évidence les carences du lectorat. Nous devrions dire que les gens lisent moins qu'avant et que l'intérêt collectif a moins d'importance à leur yeux. Mais pour nous, c'est assez délicat. Ce serait se tirer une balle dans le pied. »

Faut-il pour autant se lamenter? Sans doute pas. Il y a toujours des raisons d'espérer. Après tout, dans d'autres pays, la presse s'est plutôt bien tenue. Les quotidiens ont payé un lourd tribut à l'évolution sociologique qui a affecté la Belgique. Mais il n'est pas interdit de penser que les journaux finiront par tirer toutes les leçons qu'il y a à tirer des mutations en cours et que les ajustements porteront finalement leurs fruits. Le dynamisme, en tout cas, n'est pas mort, même si la situation n'est pas, pour le moment, des plus brillantes.

rien, pour eux, n'a encore vraiment remplacé. Et comme la nature humaine ne supporte pas le vide, les gens se trouvent des substituts identitaires, l'appartenance à un club sportif, à leur quartier ou, tout simplement, à la communauté des vivants.

L'exception que constitue la *Dernière Heure* vient comme confirmer cette règle-là. Mais sur les marchés des identités, l'affiliation nationale n'est pas la seule à s'effacer. On relèvera aussi — et c'est sans doute beaucoup plus spectaculaire — la disparition pour ainsi dire complète des grandes affinités sociologiques et ce, des deux côtés de la frontière linguistique. Jusqu'au deux tiers du siècle passé, il n'y a pas si longtemps finalement, chacun naissait sous une étoile bien déterminée, forcément bonne. On était soit socialiste, soit catholique, soit libéral. Et ce qui était vrai à la naissance l'était toujours en fin de vie. Ces différents mondes s'étaient donnés les moyens de vivre en autarcie: des rites singuliers, des écoles, des universités, un syndicat, une mutuelle, etc.

Et puis, aussi, un journal qui répercutait au quotidien ce qu'il fallait savoir de la communauté à laquelle chacun appartenait. Les socialistes lisaient *Le Peuple* ou *La Wallonie*, les chrétiens de gauche, *La Cité*, les chrétiens conservateurs, *La Libre Belgique*. Les laïques avaient *Le Soir* et les libéraux, *La Dernière heure*. Les journalistes portaient l'étiquette du journal pour lequel ils travaillaient. Et ceux qui changeaient de boutique en cours de carrière étaient généralement taxés de « mercenaires » par leur pairs.

La fin des piliers

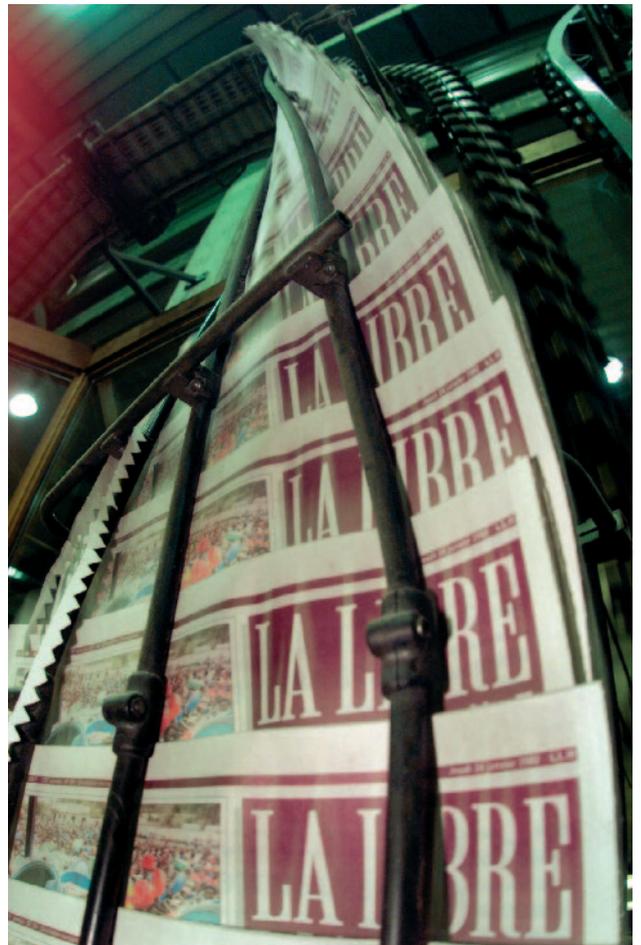
Les choses ont bien changé. Depuis la fin des années 1960, cette segmentation de la société belge — la « pilarisation », disait-on — est remise en cause par phases successives. Il y a d'abord eu la sécularisation de la société qui a affaibli le monde catholique. Dans le même temps, l'affirmation progressive du capitalisme et l'émergence d'une classe moyenne dominante provoquaient de sérieux ravages dans l'univers socialiste. Le temps a ensuite fait son œuvre, recevant de temps à autre quelques coups de pouce.

Dans les années 1970, c'est la crise économique qui accélère le processus de « dépillarisation ». Beaucoup se rendent compte du coût que représente l'existence de ces mondes parallèles et se mettent alors à prôner la réalisation d'économies d'échelle. Dans les années 1980, c'est l'autonomisation de plus en plus forte des individus qui

prend le relais et rend les identités préfabriquées assez insupportables aux yeux d'un grand nombre. La pilariation de la société ne devait pas y résister. Et s'il existe bien encore aujourd'hui des écoles officielles et des écoles libres, un syndicat socialiste et un syndicat chrétien, ils ne sont plus fréquentés par des fidèles, mais par des clients qui jugent que le service qui y est rendu est de qualité. La perspective est tout autre.

L'affaiblissement progressif des piliers a forcément ébranlé les journaux dépositaires d'une charge idéologique par trop évidente. Parfois très liés¹ à des structures jugées brutalement obsolètes, les titres de presse ont vu leur lectorat désertier en masse. « De plus de 800 000 exemplaires en 1960, note Frédéric Antoine² en 1996, le tirage des quotidiens engagés descend à moins de 400 000 exemplaires en 1989, soit une chute de plus de 50 %. » Et l'hémorragie ne s'est pas arrêtée depuis lors. Aujourd'hui, on peut même dire que la presse quotidienne d'opinion a totalement disparu des librairies. Soit les titres, en général ceux qui ont été les plus étroitement liés à leur monde sociologique d'origine, ont cessé de paraître — c'est notamment le cas du *Drapeau Rouge* (1990), de *La Cité* (1995), du *Peuple* et de *La Wallonie* (lesquels, dans une dernière tentative désespérée, ont fusionné leurs forces en 1998 pour créer sans succès *Le Matin*). Soit ils ont opéré une mise à distance parfois considérable — et souvent nécessaire — avec leur milieu d'origine.

L'exemple le plus spectaculaire est sans conteste celui du *Morgen* qui fut pendant longtemps le porte-étendard du parti socialiste flamand et qui, après avoir été racheté par le très libéral Pers-



Johanna de Tessières

Comment ne pas relever la dernière campagne de publicité de *La Libre Belgique*, qui insiste beaucoup sur le fait que, à la *Libre*, « Le débat est ouvert » ?

1. En guise d'illustration de ce que pouvait être la dépendance d'un journal d'obédience avec son milieu de vie, relevons cette petite phrase extraite du numéro « zéro » du quotidien communiste *Le Drapeau rouge*, diffusé en septembre 1973: « Les buts du nouveau journal n'ont pas besoin d'être définis longuement. Ce sont ceux du parti lui-même ».

2. *Coups de presse. Disparition de « La Cité » et survie des médias d'opinion*, sous la direction de Frédéric Antoine, coll. Médias et société, Academia-Bruylant, 1996.

groep (*Het Laatste nieuws*), a complètement brisé sa ligne éditoriale sous influence. Toujours du côté flamand, on citera aussi le cas du *Standaard* qui, en 1999, a fait disparaître de sa manchette la mention « AVV-VVK » (*Alles voor Vlaanderen - Vlaanderen voor Kristus*), signifiant très clairement par ce geste qu'il prenait ses distances tout à la fois du mouvement flamand et du monde catholique, dont il était pourtant une émanation célèbre. Dans le même registre, comment ne pas relever la dernière campagne de publicité de *La Libre Belgique*, qui insiste beaucoup sur le fait que, à la *Libre*, « Le débat est ouvert » ?

Aujourd'hui, dès lors, les journaux ne sont plus clairement situés, en tout cas plus aussi clairement que dans le passé. Les étiquettes anciennes se sont décollées en tout ou en partie. Ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur la stratégie commerciale que les groupes de presse doivent tenir. Auparavant, lorsqu'ils avaient une coloration forte, les journaux vivaient en quelque

sorte de leur rente de situation. Ils avaient un lectorat fidèle qui assurait leurs revenus sans qu'ils doivent s'en inquiéter. Et la concurrence entre journaux était surtout de nature idéologique. Mais, on l'a vu, ce temps-là est révolu. Dans les rédactions, il a fallu s'habituer à s'adresser non plus à un groupe homogène, mais à des individus. Les opinions trop orientées ont été gommées. Signe des temps : les pages inscrites sous rubrique « politique » ont cessé d'exister. Les journaux s'ouvrent maintenant sur un espace « Belgique », moins connoté, où l'actualité politique côtoie le fait de société.

Puisque ce n'est plus la ligne éditoriale qui fait vendre un quotidien, les patrons de presse ont bien dû trouver autre chose. Mais quoi ? C'est bien toute la question. Rien n'est venu remplacer les anciennes certitudes. Il a donc fallu improviser. Et se résigner à laisser les lois du marché investir le vide laissé par la fin des identités collectives. ■

Le mot pour le dire : « français »

Au moment où le *franc* déserte nos factures, la *francophonie* nous invite à parler du *français*. Faisons-le *franchement*, en toute *franchise*, sans pour autant *franchir* la limite d'un encadré.

Commençons par les *Francs*, tribu germanique qui hanta nos contrées avant d'essaimer vers le sud. Sur son chemin, elle trouva la Gaule romanisée, qu'elle envahit et régita à la bonne *franquette*. Elle parlait *francique*, idiome qui laissa des traces dans les régions conquises, les plus évidentes étant les noms de la *France* et du *français*.

Pour l'origine de *franc*, on hésite entre les sens 'vagabond', 'belliqueux' et 'libre'. Toutefois, quand le mot passa en latin (*francus*), et par là dans les langues romanes, ce fut 'libre' qui l'emporta, d'abord comme condition sociale, puis dans les sens dérivés 'exempt de charges ou de taxes' (*ville f.*, *zone f.*), 'hors norme, à part' (*corps f.*, *f.-tireur*), 'sans entrave' (*f. du collier, coupées f.*), 'ouvert, sincère' (*f. jeu, f. parler*), 'vrai, complet' (*f. canaille, f. succès*). Depuis lors, on peut jouer *franc jeu* dans un sport autorisant des *coups francs*, et un *franc-tireur* peut avoir un *franc succès*, tout en étant une *franche crapule*.

Au vu de cet éventail, on comprend pourquoi le dérivé *franchise* a désormais deux sens au moins : l'un 'exonération de taxes ou de droits' (*f. douanière ou postale*), l'autre 'sincérité d'une personne ou d'un comportement'. Idem pour *franchir* et *affranchir*. Autrefois, pour dire qu'on libérait une voie obstruée ou barrée, on usait de ces verbes, l'action permettant d'outrepasser l'obstacle, souvent en payant un droit, d'*(af)franchir le pas* ou *le passage*. Aujourd'hui, une enveloppe ou un colis dont l'expéditeur a « libéré le port » moyennant un timbre adéquat, est dit *franc de port* ou *affranchi*.

Le *francus* latin a aussi produit le prénom *franciscus*, attesté sous diverses formes dans les langues populaires, entre autres en France, où régirent plusieurs monarques de ce nom (le dernier étant Mitterrand), et en Italie, où un *Francesco*, surnommé *il poverello*, fonda l'ordre des Frères Mineurs, les *Franciscains*. Comme patronyme également, il proliféra tous azimuts, du compositeur belge César F. à la pauvre Anne F. qui nous laissa son *Journal*. Où donc s'arrêtera le rayonnement des Francs ? Au *franc arbitre* des *francs-maçons* ? À Bousval, non loin du réduit de Céline Dion, existe un lieu-dit *franche taverne*, connue naguère pour prêter asile aux réfractaires ou brigands. J'habite à deux pas. *Franchement*, est-ce bien raisonnable ? (*Maurits Van Overbeke*)

Un enracinement porteur d'universalité

JACQUES POLET

On a souvent mis en évidence la diversité de la création cinématographique en Belgique francophone, liée à des personnalités rebelles à se glisser dans des moules dominants, et qui s'inscrivent même souvent dans cette marge revendiquée avec fierté en même temps que contrainte par les aléas des moyens de production. La marge: un critique écrivait naguère que c'était « la superbe spécialité du cinéma belge »².

Et pourtant, ces films singuliers, qui n'hésitent pas à affirmer un *Je*, ne sauraient être ramenés à l'expression d'une démarche narcissique et flottante. Ils ont, au contraire, un fort ancrage, lequel semble d'ailleurs constituer la marque dominante du cinéma belge francophone, notamment dans sa manifestation wallonne.

Quand on parle à son propos d'un lien étroit au réel, il ne s'agit pas simplement d'y voir un horizon référentiel, un cadre, mais bien l'articulation à une culture sociale profonde nourrie par l'histoire de la Wallonie, principalement son histoire économique et ses mutations industrielles. De film en film, se dessinent ainsi des axes qui recoupent des pôles majeurs, signifiés à partir de deux lieux cinématographiquement emblématiques: le Borinage et la région liégeoise.

Et c'est vrai que tout est parti du film essentiel qu'Henri Storck, le pionnier du cinéma du réel en Belgique, tourna en 1933, *Misère au Borinage*, à la suite de la grande grève qui avait paralysé les charbonnages de Wallonie et de la répression qui s'en était suivie. En 1960, c'est une autre figure tutélaire de notre cinéma, Paul Meyer, qui choisissait le Borinage pour y faire vibrer le poétique et sensible *Déjà s'envole la fleur maigre* autour des nouveaux immigrés, au pied des terrils de mines désaffectées. Plus tard encore, c'est Patric Jean qui, en 1999, réalise *Les Enfants du Borinage - Lettre à Henri Storck* où il entreprend de revisiter les lieux qui avaient inspiré le document social militant du père fondateur, pour prouver qu'à tant de décennies de distance, la misère n'a pas fondamentalement changé. L'émouvante parenté des deux œuvres se marque à travers le parti pris du réalisateur de filmer et de monter des scènes sans le recours d'aucun son, mettant en

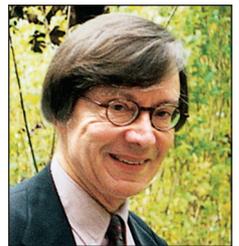
On n'ignore plus désormais la reconnaissance internationale dont bénéficie le cinéma francophone de Belgique depuis les distinctions et les succès obtenus notamment par « Toto le héros », « Le maître de musique », « Rosetta » ou « Une liaison pornographique ». Ne pouvant rendre compte ici de la multiplicité de ce champ cinématographique¹, cet article privilégiera sa manifestation wallonne.

quelque sorte en abyme dans son propre travail la mutité dominante au sein du film d'Henri Storck: le témoignage des images n'en est que plus impressionnant.

Cette proximité suggère aussi le symbole d'une transmission intergénérationnelle qui fait qu'on pourrait parler d'une *histoire* du cinéma en Wallonie, pas uniquement en tant que succession de moments, mais comme *relais* et *filiation*.

Le second lieu filmiquement déterminant est associé à la région liégeoise et se cristallise à Seraing, un autre pôle d'incarnation de l'histoire économique et sociale de la Wallonie. En 1984, Manu Bonmariage y repère un contexte révélateur des *Malaises* d'une société et de ses habitants en proie au marasme et au doute. En 1988, le vidéaste Claude Bouché épouse la quête d'un personnage dans la banlieue industrielle de Seraing encore, pour tenter de faire revivre des *Figures d'oubli*. Et, bien entendu, il y a l'œuvre de Jean-Pierre et Luc Dardenne, dont tant de manifestations sont étroitement liées à cette ville: *Je pense à vous* (1992), dont le héros est un sidérurgiste qui a perdu son emploi; *La promesse* (1996), qui accompagne la prise de conscience et la résistance d'un adolescent face à un père négrier, exploitateur de travailleurs clandestins; et encore *Rosetta* (1999), cette jeune femme qui se bat avec une détermination sans concession pour conquérir sa place et une dignité au sein de la société. C'est peu dire que le paysage dans lequel s'investit la trajectoire de ces personnages est un décor signifiant: il s'agit en vérité d'un actant à part entière, qui participe au drame et au combat des personnages.

Se dévoilant tout à la fois comme lieux concrets et lieux symboliques, ces deux espaces cinématographiquement privilégiés témoignent d'eux-mêmes et *au-delà* d'eux-mêmes, pour d'autres mais *mieux* que d'autres.



D.R.

Jacques Polet est professeur au Département de communication de l'UCL et à l'Institut des Arts de Diffusion (IAD).

1. On peut relever l'intérêt suscité par de récents premiers longs métrages de fiction, comme *Thomas est amoureux* (Pierre-Paul Renders, 2000), *Strass* (Vincent Lannoo, 2001) ou *Une part du ciel* (Bénédicte Liénard, 2002).

2. Luc Honorez, *Le Soir*, 19 janvier 2001.



Chronique des saisons d'acier (Thierry Michel, 1980).



Rosetta (Jean-Pierre et Luc Dardenne, 1999).

Entre témoignage de crise et devoir de mémoire

On l'a pressenti : connecté à un réel, le cinéma de Wallonie n'en propose pas une image euphorisante ou lénifiante. Il est d'ailleurs significatif que certains de ses moments intenses correspondent à des moments de crise du système économique-social, voire institutionnel. Ainsi, *Hiver 60* (Thierry Michel, 1982) inscrit la démarche d'un ouvrier marqué par le sentiment d'échec de sa vie personnelle, dans l'évocation des grandes grèves de 1960 qui annonçaient tout à la fois la fin de l'ère de la sidérurgie, l'affaiblissement de la solidarité ouvrière et le déclin de l'État unitaire. Vingt ans plus tard, c'est la récession qui s'installe, ce sont des entreprises qui commencent à "restructurer" comme on dit, et c'est la capacité d'élan collectif qui se désagrège. L'un des cinq ouvriers que Thierry Michel et Christine Piroux mettent au centre de leur *Chronique des saisons d'acier* (1980) dira, et c'est lourd de sens : « On vit à côté des autres ».

Sans doute peut-on voir l'avatar ultime de cette rupture du lien social avec *Rosetta* (1999), dans cette scène terrible — et magnifique — où, chacun ne pouvant plus désormais compter que sur soi-même, Rosetta, le soir, couchée dans son lit, pense tout haut, et murmure avec une force contenue qui accentue le pronom sujet : « Tu t'appelles Rosetta. Je m'appelle Rosetta. Tu as trouvé du travail. J'ai trouvé du travail. Tu ne tomberas pas dans le trou. Je ne tomberai pas dans le trou ». Rosetta n'a plus qu'elle-même pour interlocuteur et compagnon de lutte. Ce n'est plus que l'échange du moi avec le soi. La solidarité collective paraît décidément bien loin...

C'est probablement en dehors des structures et des affiliations classiques que les manifestations d'une certaine forme de reliance peuvent encore se révéler. Le cinéaste anthropologue Luc de Heusch en observe la vivacité lorsqu'il fait le portrait attendri d'une petite société d'art dramatique hennuyère, *Les Amis du plaisir*, auprès de laquelle il retourne en 1995, plus de trente ans après lui avoir consacré un premier film. D'un volet à l'autre du diptyque, même si on perçoit les signes de la décomposition du tissu social intervenue entre-temps, des traces subsistent d'une complicité accordée aux menues joies du quotidien. Mais il est révélateur qu'on se situe ici dans le cadre d'une *convivialité affective* et non plus dans la logique d'une *solidarité de travail*.

Du même coup, ce qui frappe encore c'est le

souci de *revisitation* dont le cinéma fait désormais preuve. De Heusch retourne à Moulbaix comme Patric Jean revient au Borinage sur les pas lointains d'Henri Storck. En cela, le cinéma remplit une double fonction essentielle. D'une part, ses images renvoient à d'autres images de son propre patrimoine, constituant ce qui pourrait progressivement former un *imaginaire de référence* pour une culture. D'autre part, en relisant son passé, il assume le *devoir de mémoire* évoqué précédemment et qui s'infère de cette vocation du septième art liée à la nature propre d'un langage relevant par excellence de l'analogie : à savoir, garder la trace, l'*empreinte*, d'un réel qui, lui, est appelé à se dérober.

Fragilité

Le cinéma de Wallonie se révèle donc attentif à la durée, à la mémoire, et aux temps de crise. La dernière préoccupation pourrait apparaître comme le signe de la propre *fragilité* de cette pratique expressive, longtemps — et sans doute encore, malgré sa reconnaissance croissante — exposée à la précarité de ses moyens de subsistance. Mais, plus fondamentalement, il convient de voir dans la forte réactivité du cinéma wallon aux situations de crise, la manifestation du principe d'anomie, qui désigne l'état de déstructuration d'un groupe, d'une société, quand il y a disparition, totale ou partielle, des normes et valeurs communes à ses membres. Nos cinéastes, que l'on entend souvent se revendiquer de l'esprit de *résistance*, ne sont-ils pas tout proches de ces failles, de ces points de *rupture*, eux qui se refusent radicalement à jouer les agents du système, tout en se préservant — et mieux aujourd'hui qu'hier — des pièges du misérabilisme autant que d'un didactisme militant plus ou moins diffus, pour faire place à la singularité ambiguë ?

La Belgique francophone — et la Wallonie plus particulièrement — a pu fournir, bien malgré elle, une illustration exemplaire de la situation d'anomie, lorsque la faillite économique et sociale symbolisée par la fermeture dramatique des forges de Clabecq s'est conjuguée avec la perception de la faillite judiciaire induite par le traumatisme de la disparition d'enfants, l'affaire Dutroux devenant dans l'imaginaire collectif l'emblème de la fracture d'une société en proie à une perte généralisée de points de repère.

Il n'est pas étonnant que ces manifestations de tension limite aient fortement sollicité l'acui-



Les convoyeurs attendent (Benoît Mariage, 1999).



Le grand paysage d'Alexis Droeven (Jean-Jacques Andrien, 1981).

té d'un *point de vue*, le destin tourmenté des forges se figurant à travers *Martine et Lénine* réalisé (par Guy Hinant en 1997) dans le cadre du magazine *Strip-Tease*, et inspirant par ailleurs *Le souffle Clabecq* tourné (en 1998 par Agnès Lejeune et Éric Monami) pour le compte cette fois de l'émission *Faits divers*, deux productions de la RTBF. On ne saurait sous-estimer l'incidence des concepts de ces deux programmes — avec le regard documenté, pénétrant ou franchement décalé qu'ils portent sur une réalité donnée — pour saisir cette manière, spécifiquement belge francophone semble-t-il, dont une démarche chevillée au réel peut déboucher sur un imaginaire proprement fictionnel. L'ironique et tendre *Les convoyeurs attendent* (1999) de Benoît Mariage en constitue une remarquable illustration, de même que le dérangent *C'est arrivé près de chez vous* (1992) du trio Belvaux, Poelvoorde et Bonzel. Henri Storck n'aimait-il pas dire qu'« une bonne fiction est d'abord un bon documentaire » ?

Quant à l'« affaire absolue » (l'affaire Dutroux), elle ne pouvait manquer de rencontrer la caméra choc de Richard Olivier et sa sincérité véhémente de prophète imprécateur qui le conduit en 1997 à parcourir la région de Charleroi pour aller *Au fond Dutroux*, après avoir, trois ans plus tôt, exploré sans complaisance *Marchienne de vie*.

De l'ancrage à l'ouverture

Voici donc un cinéma bien *enraciné*, qui témoigne activement d'un espace, d'un temps et qui a la préoccupation de la durée historique. Ancré, il n'est pourtant pas un cinéma de l'*enfermement*, replié à l'intérieur de son périmètre. Et s'il faut bien parler de la notion d'*identité*, ce n'est certainement pas au sens du *repli identitaire*.

Les frères Dardenne, qui s'affirment comme cinéastes wallons, sont prudents au sujet de « l'identité », parlant « d'une notion difficile à manier » et mettant en garde contre une « politique défensive de repli sur soi »³.

Jean-Jacques Andrien, présenté souvent comme le prototype du cinéaste se réclamant de la « wallonitude », souligne que l'identité est « le lieu de réalités contradictoires »⁴, une tension que confirme sa démarche. Il s'impose en cinéaste de la terre, cinéaste-paysan, si l'on peut dire. *Le grand paysage* d'Alexis Droeven (1981), situé entre Verviers et les Fourons, cadre la « mémoire » du sol que l'agriculture appelle à transmettre de père en fils : ici aussi et plus longuement encore que

chez d'autres réalisateurs, l'« imprégnation existentielle » d'une réalité vécue⁵ vient nourrir la fictionnalisation. Mais ce cinéaste de territoire ne s'y confine pas. Dans *Le fils d'Amr est mort* (1975), une quête mystérieuse déplace le héros, des brumes belges vers les brûlantes clartés méditerranéennes, tandis qu'*Australia* (1989) accompagne un Verviétois, issu d'une dynastie lainière, qui fait le choix de la rupture radicale en s'installant dans une terre connotant le *lointain* par excellence. Et pourtant, tout se passe comme si l'apparente coupure n'était qu'une façon de mieux saisir la problématique de l'origine et de la fidélité à soi, à travers la distance de l'exil⁶. Il s'agirait, en somme, de faire le détour de l'*altérité* pour tenter de trouver une réponse à la question de l'*identité*.

Beaucoup de cinéastes de chez nous ont en effet été voir bien au-delà des frontières. Benoît Lamy, en collaboration avec le cinéaste africain Ngangura Mweze, compose au Congo le festif *La vie est belle* (1987). Thierry Michel filme notamment les *Gosses de Rio* (1990) ou l'*Iran, sous le voile des apparences* (2002). Benoît Mariage accompagne, dans *Némadi* (1993), la dure vie de famille de nomades chassant à la frontière du Mali et de la Mauritanie. Anne Lévy-Morelle, avec *Le Rêve de Gabriel* (1997), retrouve en Patagonie — lointain mythique s'il en est — une nombreuse famille wallonne émigrée dans les années d'après-guerre. Etc.

Tout cela justifie le propos d'André Delvaux selon lequel « le cinéma de chez nous est riche d'*ailleurs* »⁷. Il y est enclin par l'hétérogénéité culturelle — et politique — qui fonde plus largement la spécificité belge et dont Delvaux lui-même, qui s'est revendiqué tour à tour, voire indistinctement, des deux communautés linguistiques, s'impose, avec le réalisme magique de son œuvre, comme l'incarnation exemplaire (*L'homme au crâne rasé*, 1966 ; *Un soir, un train*, 1968 ; *Belle*, 1973).

Le cinéma francophone cultive cette capacité d'ouverture dont il peut d'autant mieux s'autoriser qu'elle procède d'un fort ancrage dans sa propre culture. Il en résulte un cinéma *singulier* et pourtant apte à l'*universalisation* : cinéma de région (assumant pleinement son objet), mais pas cinéma *régionaliste* pour autant (qui succomberait à la tentation du pittoresque local). Il atteste en définitive, dans son expression wallonne notamment, que le véritable *universel* est toujours *concret*. ■

3. Cité par Louis Danvers, *Revue Wallonie-Bruxelles*, août 1999, p. 32.

4. *Ibid.*

5. Cf. Philippe Dubois, *Jean-Jacques Andrien, in Ça tourne depuis cent ans*, Bruxelles, 1995, p. 96.

6. Cf. Jean-Marie Klinkenberg, *ibid.*, p. 97.

7. *Le Soir*, Mad, 27 décembre 1995.

Une image floue

JEAN PIROTTE

Malgré trente années de Communauté française, il semble difficile de parler aujourd'hui d'identité belge francophone. On sent davantage croître une identité wallonne, même si certains leviers de son développement échappent aux autorités de la Région wallonne.



D.R.

Jean Pirotte, historien, directeur de recherches au FNRS, professeur à l'UCL, est responsable de l'Unité d'histoire contemporaine.

Il a publié divers travaux sur l'histoire des mentalités aux 19^e et 20^e siècles (histoire du christianisme outre-mer, images et imaginaires en Wallonie). Il est par ailleurs président de la Fondation wallonne à Louvain-la-Neuve.

Un regard critique sur les siècles écoulés permet d'observer que la formation des identités collectives n'est pas un phénomène découlant spontanément des caractères prétendument objectifs des populations, ou d'une quelconque finalité guidant inconsciemment les peuples. Les courants romantiques ont jadis magnifié l'« âme » des peuples, réalité mystique dirigeant les destinées collectives. Considérons avec réalisme que ces identités sont des constructions, que les identités fluctuent en fonction des besoins, se superposent et que d'autres découpages identitaires auraient très bien pu émerger. Examinons successivement trois de ces constructions identitaires dans lesquelles les Belges francophones ont investi au cours des temps : l'identité belge, l'identité belge francophone, l'identité wallonne¹.

Une identité belge

Au lendemain de 1830, face au scepticisme international concernant la viabilité de la Belgique naissante, face aux contestations internes (jusqu'en 1840, l'orangisme entretient la nostalgie des Pays-Bas), face enfin aux menaces extérieures (hostilité de la Hollande), l'histoire sera mise au service de la cause patriotique pour créer une nationalité belge. Dans le contexte de l'éveil des nationalités et dans l'ambiance romantique du temps, il s'agissait de justifier le nouvel État en montrant la grandeur du passé. Les manuels scolaires uniront patriotisme et loyalisme dynastique.

Paradoxalement, ces courants romantiques faisaient aussi percevoir la fragilité de la Belgique : au même moment, on assiste en effet à l'éclosion des premiers bourgeois du mouvement flamand, qui ne cessera de s'affirmer. Au milieu du 19^e siècle, les premières revendications du mouvement flamand (1840, Pétitionnement en faveur de la langue flamande) rencontrent l'incompréhension de la bourgeoisie flamande largement francisée. Peu à peu, grâce aux écrivains romantiques, s'épanouit une mystique nationaliste flamande. Face à cette menace de division,

il importait d'affirmer avec force l'unité du pays. Par ailleurs, en 1848, les prétentions du Second Empire susciteront une crainte à l'égard de la France. En outre, dans les milieux conservateurs, s'accroîtra la méfiance vis-à-vis de la France de 1789 et de ses principes. À la suite

d'H. Conscience (*De Leeuw van Vlaanderen*, 1838), certains verront dans la résistance à la France une constante et un devoir.

À la fin du 19^e siècle, les premiers succès du mouvement flamand posent de plus en plus clairement le problème de la dualité ethnique de la population belge. Si le fait ne peut être nié, on cherche l'unité dans l'amalgame culturel : les deux peuples sont faits pour s'entendre. Trois grands ténors de l'« âme belge » vont alors marquer l'historiographie. Edmond Picard (1836-1924), juriste et parlementaire socialiste, découvre l'« âme belge », issue de l'amalgame de deux cultures. L'historien Godefroid Kurth (1847-1916), l'un des pères de l'école historique belge, présente le Brabant comme une préfiguration de la Belgique, par sa résistance à l'influence française.

Le nom le plus connu de cette trilogie est sans conteste Henri Pirenne (1862-1935) ; de 1900 à 1932, il publie sa remarquable *Histoire de Belgique* en sept volumes, vaste fresque dans laquelle la Flandre prestigieuse joue un rôle majeur. La formation de la Belgique contemporaine n'est pas fortuite, mais est l'aboutissement naturel d'une longue évolution (finalisme belge). Les intérêts économiques ont poussé les principautés à se rapprocher : leur réunion sous les ducs de Bourgogne et l'évolution ultérieure vont consolider cet ensemble. Cette brillante construction de Pirenne, orientée par une conception nationaliste, ne tient pas assez compte de diverses réalités comme la particularité de la principauté de Liège, ou encore le rôle de la Révolution française, qui fait exploser les cadres de l'ancien régime et prépare l'unification du pays.

Ces trois ténors vont exercer une forte influence sur la conscience nationale, dont l'unitarisme s'appuiera sur une Flandre bilingue, microcosme de la Belgique et de l'Europe (rencontre des cultures germanique et latine). Après 1918, au lendemain de la Première Guerre, la victoire et le nationalisme ambiant donneront à ces théories une vigueur nouvelle. L'aura de la Belgique martyre et le mythe du roi-chevalier viendront parachever la construction de cette identité belge.

1. Voir : J. Pirotte, *Carences et atouts de l'identité wallonne*, dans *Oser être wallon*, Gerpennes, 1998, p. 9-27. - *L'imaginaire wallon. Jalons pour une identité qui se cherche*, sous la direction de L. Courtois et J. Pirotte, Louvain-la-Neuve, 1994. - *Entre toponymie et utopie. Les lieux de la mémoire wallonne*, sous la dir. de L. Courtois et J. Pirotte, Louvain-la-Neuve, 1999.

Pourtant, un demi-siècle plus tard, l'évolution constitutionnelle du pays consacra la fin de cette Belgique unitaire. C'est un fait que, du côté wallon surtout, malgré ces bouleversements inéluctables, beaucoup de citoyens intègrent difficilement ces données nouvelles : les forces vives agissent de plus en plus en dehors du cadre belge, tiraillé entre les appartenances régionales et internationales (construction européenne). La loyauté envers l'État unitaire a parfois des difficultés à se muer en loyauté envers la Belgique fédéralisée. La nostalgie suffirait-elle pour entretenir une identité belge à l'ancienne manière ? Non, car le sentiment belge a encore de beaux atouts dans le domaine de la symbolique : les flambées d'exubérance nationaliste lors des manifestations sportives internationales ou le culte populaire à la monarchie.

Une identité belge francophone ?

Longtemps, Wallons et Bruxellois se sont reconnus dans cette Belgique de 1830. L'adhésion au projet belge était forte dans ces populations, d'autant plus que le français avait été *de facto* reconnu par la Belgique naissante comme langue officielle en réaction à la politique de hollandisation. Langue internationale de culture, proche des dialectes wallons utilisés dans le sud du pays, le français était en outre la langue de la bourgeoisie triomphante, tant au sud qu'au nord du pays. Quant au flamand, il était repoussé dans une situation inférieure : c'était l'idiome, non unifié, d'un petit peuple en proie à une grave crise agricole (1845-1850). Cette suprématie francophone était accentuée par le régime électoral censitaire : seule la bourgeoisie avait en fait le droit de vote et cette bourgeoisie était francophone, même en Flandre. L'abaissement du cens électoral (1848), l'établissement du suffrage universel plural (censitaire et capacitaire, 1893), de la représentation proportionnelle (1899), puis du suffrage universel (1919) modifieront cette situation à la défaveur de la bourgeoisie francophone.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, la situation se modifie. Les Flamands font aboutir leurs légitimes revendications linguistiques : des lois sont votées sur l'emploi du flamand en matière judiciaire (1873), dans l'administration (1878), dans l'enseignement (1883), dans la procédure répressive (1889), dans les actes législatifs (1898). Ces succès du mouvement flamand, souvent perçu comme fauteur de division, feront naître chez



Fondation wallonne Humblet

certain fonctionnaires la crainte de voir s'effondrer le monopole de la culture française. C'est ainsi qu'en 1888, avec un demi-siècle de retard sur le mouvement flamand, naît, à Bruxelles puis en Wallonie, un mouvement revendicatif wallon.

Plus qu'un mouvement wallon au sens propre, il s'agit d'un mouvement anti-flamingant, caractérisé par un attachement à la Belgique conçue comme unitaire et francophone. Ce n'est que peu à peu que ces militants prendront conscience du côté inéluctable du fait flamand et réorienteront leur action vers l'autonomie culturelle des deux composantes essentielles de la Belgique. La « séparation administrative » revendiquée par Jules Destrée dans sa *Lettre au roi* de 1912 traduit cette prise de conscience.

Un bon demi-siècle plus tard, sous la pression des événements et principalement des volontés flamandes, se réalisera cette autonomie culturelle : la constitution révisée de 1971 crée la Communauté française et son pendant flamand. Les enjeux, entre-temps, ont changé : pour les militants wallons, les questions économiques et sociales ont acquis la priorité. C'est donc vers les régions à compétences économiques que se porte leur attention. La région de Bruxelles-Capitale se verra par ailleurs reconnaître un statut de troisième région par la réforme institutionnelle de 1988-1989.

Après trente années de Communauté française, peut-on dire que s'est créée une « identité » belge francophone ? Aux yeux de beaucoup, composée de façon artificielle par deux régions socialement et économiquement très différentes (Bruxelles et la Wallonie), unies simplement entre elles par la langue, la Communauté s'est souvent révélée un hybride peu mobilisateur pour des populations peu tentées par l'aventure d'une affirmation identitaire à base culturelle. Ses récurrentes difficultés de trésorerie n'ont guère contribué à accroître son prestige. En fait, la Communauté recrute une partie de ses partisans dans une intelligentsia francophone, particulièrement bruxelloise, comprenant mal les régionalismes wallon ou flamand et procédant par soustraction : puisque la Communauté française, c'est la Belgique moins la Flandre, elle reste un moyen d'affirmer la « belgitude ». Certains artistes affir-

Le cheval Bayard d'Olivier Strébelles au Pont des Ardennes à Namur. Les chevauchées épiques des quatre fils Aymon, rebelles à un pouvoir fort, sont symboliques : quelle est la place de la Wallonie dans une Europe balancée entre centralisation et valeurs régionales ?

mant volontiers leur « belgitude » par le biais de la Communauté ne réalisent pas toujours que, ce faisant, ils nient le fait flamand.

Une identité wallonne ?

Si le mot « wallon » était déjà en usage au 12^e siècle (avec des souches étymologiques remontant au 7^e), le mot « Wallonie », en revanche, n'a été forgé qu'en 1844 et ne s'est répandu qu'en 1886 avec la création de la revue d'Albert Mockel, *La Wallonie*, appartenant au courant poétique symboliste². Au milieu du 19^e siècle en effet, dans le contexte européen du mouvement romantique, de la Frise à la Catalogne, en passant par la

Flandre et la Bretagne, fleurissent une diversité d'associations valorisant les traditions des peuples et leur patrimoine dialectal. La fondation, en 1856, de la Société

liégeoise de littérature wallonne marque la volonté de cultiver ce que les Wallons ont en propre : leur langue et leurs traditions. Ces amateurs de choses wallonnes constitueront un vivier de recrutement pour le mouvement militant wallon né à la fin du 19^e siècle, défendant principalement une conception unitaire et francophone de la Belgique. Deux courants vont ainsi se conjuguer dans le mouvement wallon : l'un, plus positif, s'intéresse au patrimoine ; l'autre, plus combatif, réagit contre les revendications flamingantes.

Un troisième courant, alimenté par les problèmes sociaux et économiques, viendra grossir le flot au 20^e siècle. Dans la seconde moitié de ce siècle, alors que la Flandre s'affirme, la Wallonie industrielle, qui avait été le moteur de l'économie belge depuis plus d'un siècle, sent décliner ses forces. La récession et la fermeture des charbonnages ont provoqué chez les ouvriers un profond malaise, qui se greffe sur d'autres maux de l'éco-

nomie wallonne : moyens de communication peu adaptés, appareil économique vieilli, centralisation bruxelloise, politique de commerce extérieur peu favorable à la Wallonie. Avec la grande grève de l'hiver 1960-1961, les préoccupations économiques et sociétales sont hissées au premier rang dans les objectifs du mouvement wallon.

Au cours des grandes négociations politiques qui, au long des décennies 1960 à 1990, vont remodeler le visage de la Belgique, les Wallons insistent davantage sur les aspects économiques (création en 1971 des Régions à compétences économiques), alors que les Flamands dans un premier temps insistent sur l'autonomie culturelle (création des Communautés). De réforme en réforme, la Région wallonne s'inscrit dans le paysage institutionnel et géographique, avec le choix de Namur comme capitale.

Un peu boudée, dans un premier temps, par certains Wallons nostalgiques de la Belgique unitaire, la Wallonie existe de plus en plus dans les faits. Pour cette région, appelée récemment à l'existence et contrainte à émerger dans un contexte économique difficile, la question de l'identité se pose avec acuité : il s'agit d'arriver à mobiliser tous les acteurs, non seulement les politiques, mais les acteurs sociaux, culturels et économiques autour d'un projet wallon. Pour ce faire, la Région wallonne a certes des armes, mais certaines lui font gravement défaut : le domaine culturel est de la compétence non des Régions mais des Communautés.

Le redémarrage wallon restera en rade si la Wallonie reste mal aimée ou mal connue des Wallons eux-mêmes. Cette « identité wallonne », image de marque en quelque sorte de la région, doit intégrer des éléments patrimoniaux, qui ne manquent assurément pas dans le passé wallon, mais aussi des projets ouverts et dynamisants. Il s'agit de définir un « vivre ensemble sur un espace commun », ouvert aux populations implantées depuis des siècles ou arrivées de fraîche date.

Dans cette optique de la recomposition de la Belgique autour de ses trois grandes régions économiques, il faudrait aussi se pencher sur l'« identité » bruxelloise, issue de brassages de populations flamandes, wallonnes et de migrations plus récentes, combinaison d'intérêts locaux et d'impératifs urbains liés à un double statut de capitale. Les identités ne sont pas des héritages intangibles : elles se créent, se modifient et se superposent au gré des volontés politiques et des besoins collectifs. ■



D.R.

Louvain avait sa rue des Wallons. Née du « Walen Buiten », Louvain-la-Neuve ne se devait-elle pas d'avoir sa « rue des Wallons » ?

2. Voir A. Henry, *Histoire des mots « Wallon » et « Wallonie »*, 3^e édition, Mont-sur-Marchienne, 1990.